



N° Affiliation FFTA 2935148
Statuts W352001812
Siret 794 786 509 00016
APE 9312Z
ANCV Coupons Sport 636190
ANCV Chèques Vacances 636246

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FEVRIER 2020

Ouverture de séance à 19h30

Présents : Bruno DEMELIN, Jean-Michel GRELAUD, Laurence GUILLAUME, Pascal LALLOUE, Sophie ROUAUD, Nathalie VAUDELEAU.

Excusés : François DIEVAL (pouvoir à Jean-Michel GRELAUD) et Morgane KERRENEUR (pouvoir à Antoine GICQUEL pour représenter la Commission Jeunes)

1 – Planning des prochaines réunions du CA

Comme pour les réunions entraîneurs, il est décidé de planifier à l'avance les prochaines réunions :

- 17 juin 2020 : réunion du CA (avec notamment un bilan et une analyse financière du coût des concours pris en charge par le club)
- 2 octobre 2020 : Assemblée Générale
- 10 décembre 2020 : réunion du CA

2 – Partage de documents et envoi de courriels au moyen du site Sport-Régions

Le site Sport Régions permet de partager des documents, et également d'envoyer des mails.

Guy a d'ores et déjà constitué des listes de diffusion (par cours, par commission. Il sera également demandé à Guy un accès permettant à chacun des membres du Comité Directeur d'utiliser ces fonctions (Action Bruno).

Question : où arrivent les réponses aux mails envoyées via Sport Régions ?

Réponse (hors réunion) : Les réponses sont envoyées sur l'adresse mail associée au compte Sport Régions de l'émetteur des messages.

3 – Point sur la trésorerie par Laurence

Le bilan est plutôt positif. A ce jour, environ 2000 euros sur le compte et 3000 euros sur le livret.



N° Affiliation FFTA 2935148
Statuts W352001812
Siret 794 786 509 00016
APE 9312Z
ANCV Coupons Sport 636190
ANCV Chèques Vacances 636246

De manière générale, Laurence trouve qu'elle a moins à «courir» derrière les paiements. Ce sont souvent les mêmes qui posent problème.

Laurence est satisfaite du fonctionnement du logiciel de comptabilité, qui rend ses missions plus simples.

4 – Bilan de la saison salle

Au vu des résultats, le bilan est à peu près du même niveau qu'il y a deux ans.

Les résultats des Championnats départementaux et régionaux sont tout à fait corrects, avec de bons résultats de l'équipe Arc Nu et de belles perspectives pour l'équipe Arc Classique Homme, nouvellement constituée.

Un point concernant la réglementation et le savoir vivre ensemble : l'alcool est maintenant interdit lors des entraînements, notamment en présence de jeunes et de mineurs. Pour ce qui relève de la nourriture (pizza par exemple), il est demandé aux archers de manger en dehors de la salle de tir (atelier / archerie ou extérieur si le temps le permet).
Les différents verres de l'amitié seront impérativement pris en fin d'entraînement.

Quelques questions autour du kit de démarrage. Il est proposé que plusieurs catégories de kit soient proposées au moment de l'inscription :

- un kit de base à 35 / 40 euros
- un kit plus compétition (notamment avec une bonne qualité de flèches) pour 100 euros
- l'achat individuel des différents éléments constituant le kit, sachant que dans ce cas, le club ne s'occupera de l'entretien et des réparations de ces kits.

Pascal demande à anticiper au maximum les commandes pour que cela limite les passages à l'Archerie sur Nantes. Nous convenons que pour toutes commandes passées avant le 20 du mois, seront livrées en fin de mois.

Jean Michel souhaiterait passer un CQP afin de palier à l'absence de Morgane et de permettre au club d'organiser des animations rémunérées.

Il demande que cela soit approuvé par le CA compte tenu du montant à prendre en charge par le Club. Après votre du CA, la demande est approuvée à l'unanimité.



N° Affiliation FFTA 2935148
Statuts W352001812
Siret 794 786 509 00016
APE 9312Z
ANCV Coupons Sport 636190
ANCV Chèques Vacances 636246

5 – Objectifs saison extérieure

- Trophée des Mixtes CD 35 – Manche salle – Domloup – 01 mars 2020
- Trophée des Mixtes CD 35 – Manche extérieure – Vezin le coquet – 19 avril 2020
- Brétil'Challenge Jeunes – Manche 1 – Pleumeleuc – 16 mai 2020
- Brétil'Challenge Adultes – Manche 1 – Pleumeleuc – 17 mai 2020
- CD 35 – TAE international (70 m) - Rennes – 23 et 24 mai 2020
- Brétil'Challenge Jeunes – Manche 2 – Muel – 06 juin 2020
- Brétil'Challenge Adultes – Manche 2 – Muel – 07 juin 2020
- BZH équipes - TAE international (70 m) - Dinan – 21 juin 2020
- BZH Jeunes - TAE international (70 m) - Paimpol – 27 juin 2020
- BZH Adultes - TAE international (70 m) – Paimpol – 28 juin 2020
- Trophée des Mixtes National – Chennevières sur Marnes – 27 et 28 juin 2020
- Brétil'Challenge Jeunes – Finale – Fougères – 04 juillet 2020
- Brétil'Challenge Adultes – Finale – Fougères – 05 juillet 2020

Bruno nous parle du Grand Trial du Vallon de Vilaine les 4 et 5 avril prochains, manifestation à laquelle le club participera :

- stand au village Sport Santé pour les archers.
- présentation du Fit'Archery.

6 – Bilan des inscriptions aux concours par Nathalie

Nathalie nous présente un tableau reprenant les engagements financiers du club pour les inscriptions aux concours.

Il sera nécessaire de faire un bilan après la saison extérieure (à mettre à l'ordre du jour du prochain CA). Nathalie et Laurence attirent cependant l'attention sur la saison extérieure, avec des frais d'inscription plus élevés parfois. Une vigilance est à porter car cela pourrait influencer négativement l'équilibre financier du club.

7–Point d'avancement du dossier "nouveau lieu d'entreposage" (paillons, des chevalets, des grilles du podium, etc.)

Des travaux d'aménagement ont été faits pour mettre des étagères pour les coupes. Une cible est à refaire (travaux programmés pour le samedi 20 février 2020).



N° Affiliation FFTA 2935148
Statuts W352001812
Siret 794 786 509 00016
APE 9312Z
ANCV Coupons Sport 636190
ANCV Chèques Vacances 636246

Pascal nous parle d'un lieu possible d'entreposage pour les paillons et chevalets, afin de libérer de la place dans l'archerie. Pour certains membres du CA, le lieu d'entreposage est un peu lointain. Situé dans l'ancien garage des parents de Pascal à Abbaretz – surface 5 x 5

8–Nouvelle Labellisation

Bruno fait un point sur les nouveaux labels. Pour le club, le label ambition est normalement acquis.

9 – Point d'avancement du dossier "terrain extérieur", répartition du nombre de cibles/mobiles

Le projet est toujours d'actualité. Bruno avait soumis à la mairie l'idée de se servir de la terre dégagée lors des différents travaux de terrassement sur la commune pour réaliser la butte de sécurité en arrière des cibles. A ce jour, rien n'a été entrepris dans ce sens.

Jean-Michel propose qu'au moins la moitié des cibles prévues (3 ou 4) soient des cibles mobiles avec les avantages suivants :

- augmentation des possibilités de faire tirer plusieurs archers à des distances différentes ou identiques, mais inférieures à 70m.
- diminution du risque de détérioration des cibles fixes lors de leur déplacement / remise en pace par le personnel municipal en vue de l'organisation des concours de pétanque qui devrait être l'usage secondaire du terrain alloué par la commune de Lailé

En vue de la saison extérieure, et pour les entraînements à 70 mètres, il faudrait voir si des entraînements sur le terrain extérieur de Saint Jacques de La Lande sont possibles.

10 – Point d'avancement du dossier "nouvelle salle"

Projet un peu en stand-by, compte tenu notamment des élections municipales.

Bruno nous confirme que les services techniques ne seront pas reconstruits à la salle des Boulais.

La séance est levée à 21 h 50.

La secrétaire
ROUAUD Sophie

Le Président
DEMELIN Bruno